Image not found or type unknown

Question pour Maître anthony BEM

Par **kariseb**, le **11/03/2016** à **18:31**

Bonjour Maître ,

Je viens de recevoir le jugement où l'on m'oblige à payer une caution solidaire et indivisible (au tribunal depuis 24 ans avec hypothèque sur ma maison). Entre temps, les 2 autres personnes ont réussi à s'en sortir suite à un jugement en leur faveur, je n'ai pas pu me présenter puisque je n'étais pas prévenu. J'ai deux mois pour un pourvoi en cassation, je suis insolvable (à l'époque de la signature je ne travaillais pas et une maison avec mon ami) et en arrêt maladie depuis 1 an.

Pensez-vous qu'il y a quelque chose à faire après tant de temps ?

Merci par avance.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés